

C'est quoi le Foyer Socio Educatif (FSE)?

Le Foyer Socio Educatif du collège est une association loi 1901 qui a pour mission de favoriser la vie quotidienne des élèves (foyer, voyages, sorties...).

Ceci est possible grâce aux cotisations annuelles et aux actions mises en place (vente des photos de classe, de chocolats de Noël, pizzas...).

Pourquoi adhérer au FSE ?

- Le FSE aide, par exemple, les familles adhérentes pour les éventuels séjours (Exemple : le voyage à Paris pour les 4^{es}). L'aide sera fixée en partie en fonction de l'implication de votre enfant dans les ventes.
- Par ailleurs, tous les élèves bénéficient de remises sur les cahiers d'activités en langue (commandés par le FSE), sur les achats de romans demandés par les professeurs de français et autres sorties à la journée ou animations...
- Le FSE participe également au bien-être des élèves dans le collège avec l'achat de table de tennis de table de bancs, de jeux d'échecs, de jeux de société...



Les nouvelles tables de tennis de table.



Un des derniers bancs achetés



La nouvelle ludothèque

Nous vous proposons donc d'adhérer au Foyer dès l'inscription ou la réinscription de votre enfant au collège en joignant au dossier d'inscription un chèque d'un montant de 10 € (libellé à l'ordre du FSE) ou en espèces. L'adhésion est de 10 € par famille quel que soit le nombre d'enfants scolarisés au collège.

IMPORTANT : l'adhésion se fait seulement en période de rentrée scolaire (liste des adhérents close au 30 septembre), sauf pour inscription au collège en cours d'année.

Nous vous remercions.

La Principale
S. LE BRUN JAN

La Présidente du FSE
Mme Marguerite BOUIX

COUPON-RÉPONSE à remettre avec le dossier d'inscription

Nom de la famille	Nom et Prénom du ou des enfants	Classe

Je souhaite prendre une adhésion au Foyer Socio Educatif du collège PER JAKEZ HELIAS

☐ Oui

☐ Non

Si oui, je joins le règlement de 10 € : ☐ chèque ou ☐ espèces

Date

Signature du responsable de l'élève